

Contact :

Perrical 46600 Creysse
05.65.32.22.22

station.creysse@wanadoo.fr

Rédacteur :

Marie-Neige HEBRARD

Dispositif

Parcelle :

Fernor
Plantation en 1995
Densité : 7 x 7
Irrigation : GAG

Modalités :

M0 - Témoin traité à l'eau
M1 - Témoin non traité
M2 à M6 - 5 produits aux propriétés fongicides

3 répétitions par modalité

Observations :

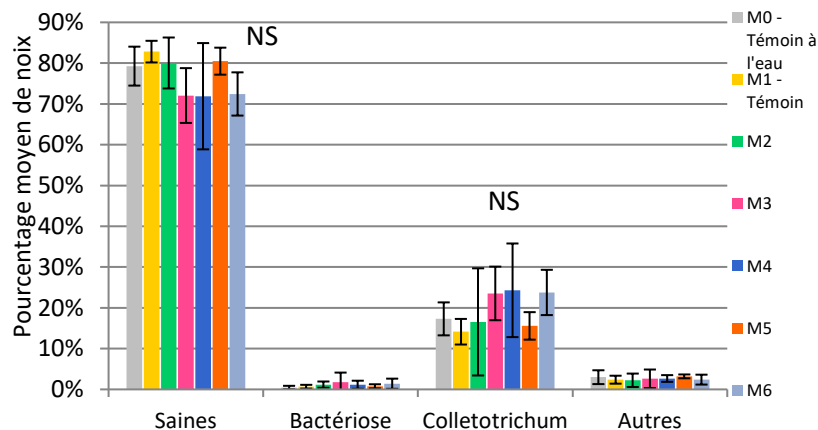
Suivi des symptômes des noix
1 fois par semaine de la première application à la récolte

Essai screening de différents fongicides dans la lutte contre *Colletotrichum sp.*

Calendrier des applications :

Les applications ont été déclenchées le 11 juillet dès l'apparition de symptômes de *Colletotrichum* sur la parcelle. Les traitements suivants ont été réalisés en cadence tous les 7 à 10 jours jusqu'au 18 septembre afin de définir l'efficacité stricte des produits. Ainsi 10 applications ont été effectuées sur la période de développement du fruit.

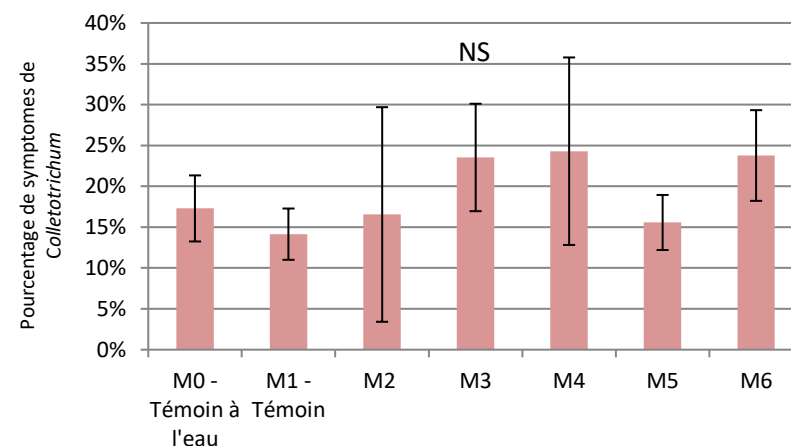
Bilan des chutes :



Les analyses statistiques n'ont pas mis en évidence de différence significative entre les modalités pour toutes les catégories de noix observées. Les proportions de noix saines et malades sont équivalentes entre celles des témoins et celles des modalités traitées. Ainsi, les traitements tardifs après l'apparition des symptômes n'ont pas montré d'efficacité dans la lutte contre le *Colletotrichum*.

Malgré une absence de significativité des résultats, trois groupes de modalités se distinguent. Le premier avec les modalités M3, M4 et M6 qui présentent plus de 20 % de dégâts. Un second groupe semble se détacher avec les modalités M0, M2, M5, autour de 15 % de dégâts.

Le dernier groupe est composé de la modalité 1 avec 14,1 % de dégâts. Le témoin semble présenter moins de dégâts que les parcelles traitées.



Le choix d'ajouter un témoin traité à l'eau M0 découle du constat d'une pression en maladie sur les parcelles traitées supérieure à celle des parcelles témoin. L'hypothèse étant que les applications phytosanitaires apportent une humidité et un brassage de l'air favorisant la croissance et la propagation du champignon. Nous observons en effet une quantité de symptômes plus importante sur les parcelles traitées à l'eau ou produits phytosanitaires (de 16,5 % à 24,3 %) que sur le témoin non traité (14,1 %). Cependant la différence constatée n'est pas significative.

L'application tardive, c'est-à-dire une fois les dégâts constatés en verger, de produits fongicides ne montrent pas d'efficacité dans la lutte contre *Colletotrichum*. Le brassage de l'air et l'apport d'humidité lié aux applications semblent même favoriser le développement du champignon puisque le témoin non traité reste la modalité présentant le moins de dégâts. Ce constat a déjà été fait en 2017 lors d'un essai similaire.